



Commune de BULLY

**Délibération du
Conseil Municipal du 28 Mars 2023**

Nombre de Conseillers

En exercice : 19

Présents : 10

Votants : 16

Date de convocation : 23 mars 2023

Secrétaire de Séance : Madame Florence MARTIN

L'an deux mille vingt-trois et le vingt-huit mars à vingt heures et deux minutes, le Conseil Municipal de la Commune de BULLY, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire en mairie, salle du conseil municipal, sous la présidence de Monsieur Charles-Henri BERNARD, Maire.

Présents : Mesdames et Messieurs : BERNARD Charles-Henri, BOURBON Ludovic, BRUN-PEYNAUD Annick, CHEVALIER Jean-François, CHOULET Sébastien, DEVAY Florence, GIRIN Alexandre, MATHIEU Karine, MARTIN Florence, PONCET Éric

Excusés :

Madame Marie-Thérèse CHENE pouvoir à Mme MARTIN

Madame Aline CLAIRET pouvoir à Monsieur le Maire

Madame Séverine PERRUQUON pouvoir à Madame MATHIEU

Monsieur Marc GUIGON

Madame Pauline KLEIN pouvoir à Monsieur GIRIN

Monsieur NICOLAS Pierre-Alexis pouvoir à Mr Choulet

Monsieur Jean-Yves PERRET pouvoir à Monsieur CHEVALIER

Monsieur Fabien MARMILLOD

Absents :

Madame Pascale GOUTTE

DEL 2023-03-15 : Délibération portant retrait de la délibération DEL 20230307

Rapporteur : Monsieur le Maire

Il est exposé que la délibération n° 2023 03 07 fait obstacle au règle de lien sur l'évolution des taux d'impositions conformément au code général des impôts,

Il convient par conséquent de faire retrait de cette dernière et de prendre une nouvelle délibération.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, 16 VOIX POUR, 0 CONTRE, 0 ABSTENTION

RETIRE la délibération DEL 2023 -03 07 du 21 mars 2023

Pour extrait certifié conforme,
Le 29 mars 2023,
A Bully
Le Maire,
Charles-Henri BERNARD

La secrétaire de séance
Florence MARTIN

